

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Michel Halpérin, Claude Aubert,
Ivan Slatkine, Pierre Weiss, Alberto Velasco,
Mario Cavaleri, Frédéric Hohl, Fabiano Forte,
Gilbert Catelain et Sandra Borgeaud*

Date de dépôt: 19 décembre 2008

Proposition de résolution Bienvenue à l'Assemblée Constituante

Le Grand Conseil invite l'Assemblée Constituante à siéger, lors de ses séances plénières, dans la salle du Grand Conseil, à l'Hôtel de Ville.

À

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La salle du Grand Conseil abrite les débats du corps législatif genevois et ceux du Conseil municipal de la Ville de Genève qui sont en sessions, en moyenne, 4 journées par mois au total. La salle est donc disponible, en moyenne, 26 jours par mois.

Il est ainsi économique et rationnel d'inviter l'Assemblée Constituante à tirer parti de ces disponibilités de locaux appartenant à la collectivité publique pour y conduire ses travaux lorsqu'ils se déroulent en séances plénières. Cela d'autant que l'équipement de cette salle est précisément conçu pour permettre la tenue de ce type de débats, et sous le regard attentif des citoyennes et citoyens.

Il se peut en revanche que les bâtiments de l'Hôtel de Ville ou voisins ne disposent pas de locaux susceptibles d'accueillir les commissions que créera sans doute la Constituante en raison de leur affectation aux besoins de l'administration ou des commissions du Grand Conseil. Et le Bureau de l'Assemblée Constituante devra, pour s'en assurer, se concerter avec le Bureau et le Secrétariat général du Grand Conseil.

L'Assemblée Constituante a par ailleurs prévu, à juste titre, de s'organiser de manière autonome en se dotant de son propre secrétariat. La présence, pendant la durée de ces travaux, de l'Assemblée Constituante dans la salle du Grand Conseil ne devrait par conséquent pas entraîner de charges supplémentaires pour le Secrétariat général du Grand Conseil.

Enfin, le Grand Conseil serait heureux d'accueillir dans la salle qui porte son nom l'assemblée à qui les citoyens genevois ont confié l'importante responsabilité de repenser nos institutions politiques.

Pour ces motifs, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de bien vouloir accueillir favorablement cette résolution.